



Fin de contrat CDD femme de chambre dans un hôtel.

Par **ivyyysilva**, le **12/10/2017** à **19:04**

Bonjour, je voudrais savoir combien de jours il est nécessaire pour avoir ses papiers (attestation d'employeur, etc..) sachant que mon contrat CDD s'est terminé le 02 octobre et le 12 octobre je ne les ai toujours pas. On me dit qu'il faut attendre une certaine période mais dans tous les sites où je vais, on m'informe qu'il faut donner les papiers le jour du paiement, sachant aussi que je recevais mon paiement chaque 10.
Merci pour vos réponses ! Bonne soirée

Par **Lag0**, le **13/10/2017** à **07:32**

Bonjour,
Normalement, les documents de fin de contrat doivent être délivrés le dernier jour du contrat. Il existe une tolérance, en particulier pour le solde de tout compte, qui peut être reporté à la période normale de paie dans l'entreprise.